

# SAINT-YRIEIX INFOS

SUR CHARENTE

BULLETIN MUNICIPAL DES ARÉDIENS

N° 103

MARS 2020



## | ACTUALITÉS |

- Repas des séniors
- Élections municipales
- 1001 territoires
- Récompenses aux sportifs
- Vestiaires gymnase n°2

| DOSSIER | PAGES 2/3

## PROJET JULES VERNE

# SAINT-YRIEIX BADMINTON (SYB)

Créé au début des années 90, le club compte aujourd'hui 160 adhérents, il est le 2<sup>ème</sup> plus gros club de Charente avec le Gond-Pontouvre. Son bureau renouvelé récemment se compose de dix personnes. Le club est organisé en trois commissions : commission jeunes, commission compétitions et commission animations. Chaque commission comprend des bénévoles et au moins un membre du bureau.



Le club a choisi cette année de s'impliquer particulièrement dans les actions de la commission jeunes. En effet **les moins de 18 ans représentent quasiment la moitié de l'effectif du club**. Il s'est d'ailleurs doté cette année **d'un entraîneur diplômé d'état**, il s'agit d'un investissement conséquent mais il représente un vrai plus pour le club qui dispense ainsi des cours de très bon niveau. **Deux encadrants jeunes suivent également une formation.**

Le club de badminton propose des créneaux les mardis, jeudis et vendredis soirs et le dimanche matin. Les entraînements en semaine sont organisés par âge et par niveau ; le créneau du dimanche est plus collectif, tous les joueurs se mélangent et l'ambiance y est très conviviale.

Les catégories au sein du club vont de mini-bad à vétérans 7, les niveaux s'étalent entre NC et National.

**Sur la saison 2019/2020, déjà trois rencontres amicales ont été proposées aux jeunes du club de Saint-Yrieix** en collaboration avec les autres clubs du département. Ces rencontres amicales, sont pour les jeunes sportifs, l'occasion de jouer avec d'autres challengers que leurs co-équipiers habituels.

Au minimum trois rencontres supplémentaires seront organisées sur le même principe avant la fin de la saison.

**Tous les ans, pour le dernier week-end de mars, le club organise un tournoi national de double.** Il s'agit d'une importante manifestation qui réunit un grand nombre de joueurs sur le week-end. Les aménagements de la commune représentent un réel avantage pour ce genre de tournoi, **en effet peu de communes possèdent deux gymnases côte à côte.** Pour la dernière édition en 2019, ce tournoi de double a battu des records ! 390 joueurs inscrits sur le week-end, plus de 500 matchs joués... Du jamais vu !

Côté palmarès, le club possède cinq équipes interclub, trois d'entre elles sont en niveau départemental et deux en niveau régional (Ligue Nouvelle Aquitaine Badminton).

**Le bilan de la saison précédente est très positif** avec trois équipes sur cinq terminant premières de leurs championnats respectifs.

L'année dernière, **plus de 2 062 matchs ont été joués en compétition officielle** par l'ensemble des compétiteurs. Nous notons également de belles victoires en tournoi ainsi que des titres de champions départementaux (jeunes et adultes).

Mais le SYB, c'est aussi et avant tout, un club à l'ambiance festive et conviviale, où tous les licenciés quel que soit leur âge ou leur niveau, se côtoient sur et en dehors des terrains. Nous organisons ainsi **deux sorties par an, en début et fin de saison (bowling, canoë, VTT, ...), mais aussi des tournois internes baptisés « Loisirs/Confirmés »**. Il s'agit d'un tournoi de double avec des paires formées d'un compétiteur et d'un joueur loisir.

Le club fonctionne grâce à ses adhérents et ses bénévoles mais aussi, il faut le souligner, grâce à ses partenaires. La mairie de Saint-Yrieix met à disposition des locaux d'excellente qualité et a récemment offert un lot de 500 gobelets réutilisables au club. Merci également aux personnels municipaux pour leur compétence et leur disponibilité. Le magasin de sport Set & Match de Limoges fournit le matériel du club et les magasins Intermarché Saint-Roch à Angoulême et Intermarché Linars lui apportent un soutien financier.

## Créneaux de jeux pour la saison 2019/2020

- **Mardi 17h30 - 19h** : École de badminton
- **Mardi 19h - 20h30** :  
Entraînement encadré compétiteurs
- **Mardi 20h30 - 22h30** : Jeu libre
- **Jeudi 20h30 - 22h30** : Jeu libre /  
Entraînement encadré débutants /  
Perfectionnement et compétiteurs en alternance
- **Vendredi 18h - 19h30 & 19h30 - 21h** :  
Entraînements encadrés jeunes
- **Dimanche 10h - 13h** : Jeu libre

**SAINT-YRIEIX BADMINTON**  
Gymnase des Berneries

Rue Léo Lagrange • 16710 Saint-Yrieix sur Charente

Présidente : Florence LE DOUARON

[www.syb.fr](http://www.syb.fr)

[secretariat.syb@gmail.com](mailto:secretariat.syb@gmail.com) • Tél. : 06 63 27 06 14

## VERSION AUDIO

Saint-Yrieix Infos est disponible en version audio à l'attention des non-voyants et mal-voyants à la mairie et sur le site : [www.saintyrieixsurcharente.fr](http://www.saintyrieixsurcharente.fr)

## Sommaire

N° 103 - Mars 2020

## DOSSIER

Projet Jules Verne 2/3

## ACTUALITÉS

Élections municipales 4  
1001 territoires 5  
Repas des séniors 6/7  
Récompenses aux sportifs 8  
Vestiaires gymnase n°2 9

TRAVAUX 9

BRÈVES 10

DÉLIBÉRATIONS  
MUNICIPALES 11

VIE MUNICIPALE 12

AGENDA 13

## Edition :

Mairie de Saint-Yrieix sur Charente  
Avenue de l'Union - 16710 Saint-Yrieix  
Tél. 05 45 38 69 50  
Mail : [contact@saintyrieix-16.fr](mailto:contact@saintyrieix-16.fr)

Rédaction : Commission Communication

## Conception graphique :

Christophe ANDRÉ | [www.zeportfolio.fr](http://www.zeportfolio.fr)

## Crédit photos :

Jean-Louis Le Bras, Services techniques,  
Saint-Yrieix Badminton,  
Service communication, Nathalie Soullard

Impression : Imprimerie Couvidat

Dépôt Légal : à parution

Date de parution : Mars 2020



Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales sur Satimat Green, papier couché sans bois avec 60 % de fibres recyclées et 40 % de fibres vierges FSC (issues de forêts gérées) respectant toutes les normes environnementales en vigueur, produit dans des usines certifiées ISO 14001 (Environnement).



Nous y sommes, j'y suis... C'est la dernière fois que j'ai l'occasion de m'adresser à vous tous via l'édito de notre magazine municipal. **Après 25 ans à la tête de la mairie**, en mars prochain, c'est un nouveau maire qui prendra en main notre collectivité.

Pas question de sombrer dans la nostalgie... pas question non plus de juger le résultat de ces 25 années, il est je pense assez visible !

Non, en fait, même si ce n'est pas d'une grande originalité **je tenais surtout à vous remercier.**

À vous remercier, **vous électeurs, qui m'avez porté à la tête de la mairie il y a 25 ans** et qui m'avez depuis régulièrement **renouvelé votre confiance.**

À vous remercier, **vous Arédiens et Arédiennes que j'ai eu l'occasion de rencontrer, de côtoyer tout au long de ces années.** Être élu, être maire en particulier, c'est **être un peu dans le quotidien** de chaque administré.

À vos côtés j'ai vécu parfois des moments compliqués, souvent des moments de bonheur intense. Nous avons partagé des conflits de voisinage et quelques prises de bec sur des permis de construire, mais je retiens surtout des concerts, des fêtes d'écoles, des expositions, des pièces de théâtre, des repas, des mariages, des inaugurations, des balades autour de notre patrimoine...

Chaque jour de ces 25 dernières années, grâce à toutes ces rencontres, à tous ces échanges, **j'ai eu avec mes collègues élus l'énergie, la motivation, l'envie, la ténacité pour mener à bien les projets pour lesquels vous m'aviez élu.**

Alors oui, demain je ne serai plus chaque jour à la mairie, mais je reste avec vous, **dans cette commune que nous aimons, que nous avons construite, développée ensemble** autour des valeurs qui ont toujours été les miennes, les nôtres : éducation, solidarité, culture, partage... Je continuerai d'arpenter les rues, de fréquenter les commerces, de participer à la vie associative et aurai donc toujours l'occasion de discuter avec chacun d'entre vous.

**Je ne vous dis donc pas au revoir, mais à bientôt !**

Denis Dolimont

# En 2020 Jules Verne inspire Saint-Yrieix

Le Centre Socioculturel et Sportif Amical Laïque de Saint-Yrieix vous propose tout au long de l'année des activités culturelles, sportives ou sociales et fonctionne en étroite collaboration avec la municipalité. La commune apporte un soutien financier et logistique ainsi que l'appui de ses services, le CSCS AL, lui, propose aux arédiens l'accès à la culture, à l'éducation, aux loisirs, développe la solidarité et permet le lien social entre toutes les catégories de population en favorisant le vivre ensemble.

Chaque année le CSCS AL propose un thème qui sert de fil conducteur à la réalisation d'une exposition et à la création des chars du carnaval de la ville. Ainsi de nombreuses personnes sont mobilisées sur de nombreuses activités pendant plusieurs mois autour d'un projet commun.

En 2020 le choix de la Commission Loisirs Éducatifs du CSCS AL s'est arrêté sur **le monde imaginaire de Jules Verne**. Les temps forts seront l'exposition « Jules Verne » qui sera visible **du 11 mars au 4 mai à l'Esplanade** et le **Carnaval** qui aura lieu **le 28 mars** prochain dans les rue de Vénat. L'univers fantastique et scientifique de Jules Verne, écrivain du 19<sup>ème</sup> siècle, pionnier des romans de science-fiction, a déjà inspiré nos créatifs, petits et grands.

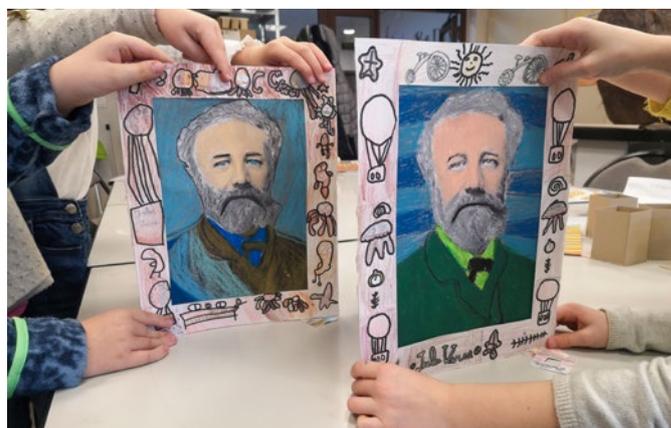
## Les coulisses de l'exposition et du carnaval de Saint-Yrieix sur le thème de Jules Verne :

### Préparation de l'exposition :

- Les couturières de l'atelier patchwork main réalisent une fresque – Tous les jeudis après-midi de 14h à 17h.



- Atelier création, avec des enfants de 6 à 10 ans, animé par Florence BRUCY du CSCS AL et Zeina HOKAYEM, plasticienne. Ici, les enfants ont réalisé des portraits de Jules Verne pour l'exposition.



- Atelier de lien du secteur famille (uniquement pour les adultes) les mardis de 9h à 12h à l'Esplanade : un temps d'échange, de construction de projets, loisirs créatifs, atelier bricolage, jardinage, sorties... animé par Florence BRUCY et Zeina HOKAYEM. En ce moment, fabrication d'un sous-marin, d'une pieuvre, d'une montgolfière et de nombreux autres petits objets pour l'exposition.



• Les animatrices de la ludothèque travaillent actuellement sur la fabrication de petites scènes représentant une œuvre de Jules Verne à partir de jeux ou de jouets. Certains jeux et jouets sur l'univers de Jules Verne sélectionnés spécialement pour l'occasion seront également intégrés à l'exposition. Ici un jeu de memory :



- Multi-accueil : les enfants vont réaliser des mobiles sur le thème de Jules Verne.
- Les adolescents des Vacances à la Carte vont réaliser des bas-reliefs en pierre, lors d'une sortie au Moulin de la Pierre à Vilhonneur (16) pendant les vacances de février. Leurs réalisations seront intégrées à l'exposition.
- Les élèves de CM2 de l'école Nicolas Vanier et leur enseignante Delphine FORESTIER participent également à l'exposition. Avec Zeina HOKAYEM, ils ont fabriqué des créatures fantastiques en papier collé, décorées avec des textes de Jules Verne.



**Fabrication des chars du Carnaval :**

Cette année quatre chars déambuleront dans Vénat pour le Carnaval (1 réalisé par les enfants du centre des Alliers et ceux de Centramalice, 1 réalisé par les enfants de Centramalice uniquement, 1 réalisé par l'école maternelle La Marelle et 1 réalisé par l'école élémentaire Claude Roy).

- Ici, les enfants du centre de loisirs Centramalice fabriquent des éléments de leur char. Il s'agira d'une boîte mystère entourée d'une fresque sur le thème de Jules Verne.



**Le samedi 4 avril 2020 à l'Esplanade : conférence** sur l'univers de Jules Verne animée par Laurence SUDRET, professeur de lettres, docteur en lettres et en littérature française, membre fondateur du « Club Jules Verne ». Le film 20 000 lieues sous les mers sera projeté.

Les bibliothécaires de **la médiathèque de Saint Yrieix** participent également à ce projet. Elles ont animé le 22 février dernier une séance « **Lis-moi une histoire** » intitulée « **De la Terre à la Lune** » destinée aux enfants à partir de 4 ans. Et pendant toute l'exposition, elles vous proposeront une sélection d'ouvrages sur le thème de Jules Verne.

**Carnaval 2020 - Nouvelle formule**

Rendez-vous samedi 28 mars à 10h à l'école Nicolas Vanier. Après le carnaval pique-nique à 12h, préparez votre panier !



Pour l'exposition, le CSCS est à la recherche d'objets insolites en rapport avec les œuvres de Jules Verne (jouets, livres, photos, objets divers...). Il s'agira d'un emprunt le temps de l'exposition. Contact : 05 45 92 14 82.



## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

# GUIDE PRATIQUE DE L'ÉLECTEUR

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochains.  
Voici un récapitulatif des informations importantes concernant ce scrutin.

**La commune de Saint-Yrieix**  
dénombre 5400 électeurs

**Aux dernières élections**  
municipales, en 2014, le taux de  
participation était de 61%

### Trouver votre bureau de vote :

Saint-Yrieix dispose pour chaque élection, de **6 bureaux de vote** répartis sur l'ensemble de son territoire. Votre **bureau de rattachement est précisé sur votre carte d'électeur** en haut à gauche, dans la rubrique « LIEU DE VOTE », complété par son numéro situé à droite de votre carte « N° du bureau de vote ».

- **Bureau 1** : Mairie  
19 avenue de l'Union
- **Bureau 2** : École Nicolas Vanier
- **Bureau 3** : Salle Chapelot  
La Combe
- **Bureau 4** : École Claude Roy  
Rue des Écoles
- **Bureau 5** : Salle Georges  
Hyvernaud - La Combe
- **Bureau 6** : Gymnase  
des Berneries

Si vous n'êtes pas en possession de votre carte d'électeur, vous pouvez contacter la mairie qui, après vérification de votre identité, vous indiquera votre bureau.

Il n'est pas rare les jours de vote que certains électeurs se trompent de bureau, ils sont alors réorientés vers celui auquel ils sont rattachés.

**En aucun cas il n'est possible de voter dans un autre bureau de vote que celui où vous êtes inscrit.**

### Comment et où faire une procuración :

Un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum) peut voter par procuración. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuración au plus tôt.

L'électeur qui donne procuración désigne librement l'électeur qui votera à sa place. L'électeur désigné doit respecter 2 conditions :

- L'électeur qui donne procuración et celui qui vote à sa place doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune, mais pas forcément dans le même bureau de vote
- Le jour du vote, un électeur ne peut pas détenir plus de 2 procuracions

Pour donner procuración, voici les lieux les plus proches de Saint-Yrieix où vous pourrez vous présenter :

- au commissariat de police d'Angoulême,
- à la gendarmerie d'Angoulême ou de Hiersac,
- au tribunal d'Angoulême.

Libre à vous de vous présenter dans un autre commissariat, une autre gendarmerie de votre choix.

**Le mandant** (électeur qui donne procuración) doit s'y présenter **en personne** avec sa pièce d'identité et en connaissant parfaitement l'identité de son **mandataire** (l'électeur qui votera à sa place).

L'électeur qui donne procuración doit remplir un formulaire.

Il peut choisir :

- soit d'utiliser le formulaire disponible sur internet : il faut le remplir et l'imprimer, puis le **remettre en personne** à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal,
- soit de remplir à la main le formulaire papier disponible à la gendarmerie, à la police ou au tribunal.

La démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuración.

Une procuración peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, mais, en pratique, l'électeur risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçu la procuración à temps.

**Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Papiers-Citoyenneté > Citoyenneté – Elections > Quelle est votre situation ? > Personnaliser > Vérifier son inscription et son bureau de vote.**

**Informations sur le jour du scrutin :**  
**Horaire des bureaux de vote : 8h - 18h**

**Si vous souhaitez participer aux opérations de dépouillement et être scrutateur, n'hésitez pas à le faire savoir au président du bureau au moment du scrutin.**

# 1001 TERRITOIRES



**1001 Territoires est un projet national qui vise à renforcer la place et le rôle des familles, y compris les plus défavorisées, dans l'école et le système éducatif. Il s'agit de faire en sorte que l'école devienne un vrai lieu de vie où tout le monde, adultes et enfants, se sentent en confiance.**

Le groupe scolaire de Vénat s'est lancé dans l'aventure fin 2017, les directrices des deux écoles souhaitaient réouvrir les écoles aux parents et les inclure dans la démarche éducative. Après une première phase de diagnostic, des réunions ont été mises en place, puis des actions concrètes ont été réalisées telles que les portes ouvertes de l'école, les goûters gourmands, le séjour à l'île d'Oléron.

Nous avons rencontré Mme BRUDEY VIGNAUD, présidente des parents d'élèves de Vénat, elle nous explique ce que la mise en place de ce projet a apporté à l'école.

**ST-YRIEIX INFOS : Mme BRUDEY VIGNAUD, vous êtes présidente de l'APE depuis 3 ans, quels changements avez-vous constatés pour l'association depuis la mise en place du projet 1001 Territoires ?**

**Mme BRUDEY VIGNAUD :** Avant 1001 Territoires, l'APE venait en soutien aux écoles pour certains projets et organisait les fêtes, notre rôle était assez restreint. Bien souvent, il s'agissait uniquement d'un soutien financier pour les projets. Aujourd'hui c'est différent, tout le monde participe aux manifestations de l'école. Ce sont des projets communs. Nous nous réunissons une fois par trimestre avec les parents, les enseignants, les élus, les acteurs du service Vie Educative Territoriale, les animateurs du périscolaire et du Centre SocioCulturel et Sportif Amicale Laïque. Ensemble nous organisons des événements pour l'école : les fêtes d'écoles, les classes vertes, les goûters gourmands, les soirées karaoké, les portes ouvertes. L'objectif étant que l'école devienne un vrai lieu de vie, d'échanges et de partages.

**ST-YRIEIX INFOS : Quels ont été les temps forts de la vie de l'école depuis les débuts de 1001 Territoires ?**

**Mme BRUDEY VIGNAUD :** Les goûters gourmands sont une belle réussite, ils ont lieu un vendredi après-midi entre chaque période de vacances. Ils permettent de réunir tous les acteurs de l'école ; le temps d'un goûter, d'un café, parents, enseignants et personnels éducatifs se retrouvent et peuvent discuter. Ces moments de convivialité concernent les deux écoles de Vénat, La Claire Fontaine et Nicolas Vanier, qui accueillent cette manifestation à tour de rôle.

Nous avons aussi constaté une vraie implication lors de la fête de Noël en fin d'année. Tout le monde s'est investi dans la mise en place de cet événement. Les enseignantes ont organisé un marché de Noël, elles tenaient les stands avec les enfants. Les enfants du périscolaire sont venus dès 16h, ils avaient préparé un spectacle avec leurs animateurs. Et les parents ont répondu présents, on a vraiment senti qu'il y avait plus d'engouement que d'habitude.

**ST-YRIEIX INFOS : Quels sont les événements à venir dans le cadre de 1001 territoires ?**

**Mme BRUDEY VIGNAUD :** Il y aura le carnaval le 28 mars qui se déroulera à Vénat ; il va mobiliser de nombreuses personnes, et la fête du printemps avant les vacances d'avril. Et peut-être une soirée débat pour les parents au mois d'avril sur le thème des écrans. Nous avons ainsi des temps d'échanges et de rencontres très régulièrement tout au long de l'année.

# REPAS DES SÉNIORS

Cette année à nouveau, nos seniors ont été très nombreux à répondre présents à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du Conseil Municipal pour le traditionnel repas des seniors à la salle de la Combe. Cet événement, toujours très apprécié par nos aînés, est pour eux l'occasion de passer un bon moment en retrouvant quelques connaissances mais aussi de faire de nouvelles rencontres.



Nos invités ont été accueillis par de nombreux élus qui ont eu le plaisir d'offrir une rose à chacune de ses dames. Avec émotion, le Maire a présenté ses vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2020 en précisant que **l'équipe actuelle restera pleinement mobilisée jusqu'aux élections municipales de Mars et poursuivra le travail engagé et notamment autour de la construction de la maison médicale.**



L'équipe municipale a ensuite servi l'apéritif avant que les convives savourent le délicieux repas concocté par le traiteur ROMAIN de Roulet St-Estèphe. La décoration de la salle et des tables a été réalisée par Maryse ROUX, la maire adjointe déléguée aux affaires sociales, Vice-Présidente du CCAS et par quelques agents municipaux. Les sets de table présentant des vues emblématiques de la commune et les arbres à photos des repas des années passées ont été particulièrement appréciés.



L'ambiance, à la fois festive, chaleureuse et conviviale était assurée par deux chanteurs et musiciens de l'association « l'Atelier Chorégraphique » du cabaret l'Ange Bleu. Une petite surprise supplémentaire était organisée pour 3 convives qui fêtaient leur anniversaire et qui se sont vu repartir avec un magnifique bouquet de fleurs.



Ce moment de convivialité s'est achevé aux alentours de 17h ; **tous les convives étaient ravis de leur journée.** Un service de transport était organisé pour véhiculer les personnes ne pouvant pas se déplacer par leurs propres moyens.

– Retour en quelques images sur ce moment convivial –



## CÉRÉMONIE DE REMISE DES RÉCOMPENSES AUX SPORTIFS

Le 29 novembre 2019 le Maire, Denis Dolimont, et Sylvie Sesena, maire adjointe déléguée à la vie associative, aux affaires sportives et à la jeunesse, recevaient les sportifs de la commune. Les différents clubs et sections ont été récompensés pour leurs performances de l'année écoulée. **Nos élus tenaient également à remercier tous les bénévoles qui œuvrent au sein des clubs et sections et en particulier ceux impliqués auprès des jeunes dans les écoles de sport.** Cette cérémonie s'est poursuivie autour d'un apéritif convivial offert par la municipalité.



## VESTIAIRES GYMNASSE N°2

Nous vous avons annoncé la fin des travaux des nouveaux vestiaires du gymnase n°2 dans notre précédent numéro. Maintenant que nos clubs les utilisent régulièrement, nous avons recueilli les impressions de Sylvie SESENA, maire adjointe déléguée à la vie associative, aux affaires sportives et à la jeunesse.



### ST-YRIEIX INFOS : Pourquoi cet investissement était-il devenu nécessaire ?

**Sylvie SESENA :** Grâce au dynamisme de nos clubs sportifs, le nombre de licenciés a augmenté d'une façon importante ces dernières années et nos installations n'étaient plus suffisamment grandes pour accueillir confortablement les clubs pendant les compétitions sportives. Certains week-ends, **c'est jusqu'à 360 licenciés des clubs arédiens qui utilisent les gymnases, à ce nombre il faut ajouter les sportifs des clubs adverses** qui viennent les rencontrer pour les compétitions. Il était donc nécessaire d'agrandir nos espaces d'accueil pour le confort de nos clubs et de leurs adhérents.

### ST-YRIEIX INFOS : Ces vestiaires représentent une surface supplémentaire à entretenir. Comment vous-êtes-vous organisés ?

**Sylvie SESENA :** La charge de travail pour l'entretien des gymnases est effet plus conséquente. Une réorganisation du temps consacré à l'entretien a été réalisée. C'est aussi pour cette raison que nous avons choisi d'ouvrir les nouveaux vestiaires uniquement les week-ends pour les compétitions. En semaine, pour les entraînements, l'accès aux vestiaires du gymnase n°1 est suffisant pour nos clubs.

# TRAVAUX



## Patrimoine

- La première phase des **travaux de réfection de la toiture** de la salle des fêtes de La Combe est terminée, elle concernait les petites salles, l'espace jeunes et la grange. La charpente a été refaite entièrement et de nouvelles tuiles ont été posées.
- **La clôture de l'école Nicolas Vanier** côté rue de chez Chauny a été réparée, elle était en très mauvais état.
- **Les bancs** qui se trouvent **autour des terrains de tennis** ont été remis en état, ils ont été entièrement démontés et refaits avec du bois exotique teinté, ils seront réinstallés très prochainement.
- Nos agents du service patrimoine interviennent quasi-quotidiennement pour la maintenance dans les différentes écoles de la commune. **Ils y effectuent des travaux d'électricité, de plomberie, de menuiserie et toutes sortes de réparations.**
- Dans le cadre de la réglementation sur l'obligation d'équipement en défibrillateur automatisé externe sur les lieux recevant du public, **un défibrillateur automatique** a été installé à l'Esplanade, près de l'entrée, à l'extérieur du bâtiment. Trois autres défibrillateurs seront prochainement installés sur les deux groupes scolaires et à la salle des fêtes.

## Domaine public

- En fin d'année, **la fontaine de la mairie a été réaménagée.** Elle a été comblée avec de la terre, recouverte en surface par des éclats d'ardoise. Cinq pots d'ornement en acier Corten y ont été installés, trois comportant des buis taillés en nuages et les deux autres avec du Miscanthus, une plante herbacée vivace. Les arbres malades qui se trouvaient à côté ont été abattus car ils risquaient de tomber à tous moment.
- **Les caniveaux qui se trouvent devant le magasin Point P de la rue de Bellevue ont été refaits,** le passage des camions les avait fortement endommagés et empêchaient l'écoulement des eaux de pluie.
- **Deux totems ont été mis en place au groupe scolaire de Vénat** pour la signalétique des écoles.
- **Une campagne d'enrobé à froid** a été réalisée pour boucher les trous sur la chaussée à différents endroits sur la commune. **En 2019, 16 tonnes d'enrobé** ont été utilisées pour réparer les routes sur l'ensemble de la commune.
- Nos agents des espaces verts ont récemment procédé **à la taille des arbres et des haies.**
- Tous les talus qui se trouvent autour de la mairie et de l'Esplanade sont en train d'être nettoyés avant la mise en place de futures plantations.
- Afin de limiter la vitesse **un plateau a été installé sur la chaussée rue Jean et Constant Priolaud** au niveau de la rue du Rampaud, il s'agit d'une surélévation de la chaussée. **Deux trottoirs en enrobé ont été réalisés.** Ces travaux d'aménagement ont été réalisés par une entreprise extérieure spécialisée en enrobés.
- **Un fossé a été creusé à La fontaine des Pots** pour que l'eau s'écoule dans le bois et non dans le champ voisin, la fontaine a également été complètement nettoyée.

## EN BREF A SAINT-YRIEIX

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie avait lieu à Vénat, le rendez-vous était donné à 10h45 place des Anciens Combattants. Après la levée des couleurs la cérémonie a débuté par le dépôt des gerbes par le Maire et les Présidents des associations d'Anciens combattants. **Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Nicolas Vanier ont énuméré le nom des soldats Arédiens morts pour la France, ils ont ensuite lu quelques écrits d'instituteurs en poste à Saint-Yrieix entre 1914 et 1918.** Chaque élève a reçu comme pour chaque cérémonie commémorative son passeport pour la mémoire édité par l'Office Nationale des Anciens Combattants. Les enfants, les anciens combattants et les militaires d'un détachement du 1<sup>er</sup> Rima se sont ensuite rassemblés pour chanter l'hymne national. Le maire a remercié l'ensemble des participants et tous sont allés partager le verre de l'amitié à la salle de La Combe.

## VŒUX DU MAIRE

Le 17 janvier dernier, le maire Denis DOLIMONT et les membres du Comité d'Action Sociale de la mairie se sont rassemblés pour organiser la cérémonie des vœux au personnel communal. Les agents étaient conviés à 19h à la salle de la Combe.

**Lors de cette cérémonie 2 agents ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale :**

- Sylvain Nochelski a reçu la médaille de vermeil pour ses **30 années passées dans la fonction publique territoriale à Saint-Yrieix**. Il est entré en 1990 comme technicien, il a gravité les échelons, il occupe actuellement le poste de directeur du cadre de vie.
- Stéphane Alexandre a reçu la médaille d'or pour ses **40 ans de fonction publique**. Il est arrivé à Saint-Yrieix comme agent de maîtrise au service scolaire. Il occupe actuellement le poste de régisseur de cantines.

Un diaporama retraçant les événements et réalisations de 2019 a été projeté. La soirée a continué autour d'un cocktail dînatoire animé par un groupe musical.



## COMITÉ DE JUMELAGES : ACCUEIL DES POLONAIS

Le Comité de Jumelages est heureux d'accueillir ses amis polonais de Bedzino du 24 avril au 1<sup>er</sup> mai 2020. Le thème retenu pour cet échange est : « **Jeunesse Européenne Face à l'Immigration** ». Le programme de ce séjour est établi, mélangeant des temps de réflexion, de visites et de détente : échanges avec les jeunes migrants africains accueillis dans notre commune, réflexions sur les flux migratoires polonais du début du XX<sup>ème</sup> siècle, détente au Plan d'eau, jeux de société... sans oublier la journée du dimanche dans les familles (26 avril) et la soirée d'Amitié (29 avril) avec une animation africaine. Une journée à Limoges (25 avril) sera également partagée avec les familles d'accueil.

**Le comité de jumelage recherche de nouvelles familles pour accueillir nos amis de Bedzino. Si l'aventure vous tente n'hésitez pas à prendre contact avec Michel VILLESANGE : 05 45 38 14 40 michel.villesange@wanadoo.f**

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Le service Vie Educative Territoriale invite les familles à venir en mairie, munies du livret de famille et d'un justificatif de domicile, pour inscrire leurs enfants à l'école. Vous pouvez télécharger la fiche de demande d'inscription scolaire sur notre site internet :

**www.saintyrieixsurcharente.fr**

> Accueil > Grandir > Ecoles

> Demande d'inscription scolaire

Les inscriptions en première année de maternelle (petite section) concernent les enfants nés en 2017.

## NOUVEAUX ARRIVANTS



En novembre dernier Denis Dolimont, le maire, et Thibaut Simonin, maire adjoint délégué à la communication et aux relations publiques **organisaient la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants**. Un diaporama présentant la commune au travers de ses différents équipements et services, et de son patrimoine a été projeté. **À la fin du diaporama les nouveaux arédiens pouvaient échanger avec le maire sur des sujets d'ordre généraux et ils ont ensuite pu converser de façon plus personnelle avec les nombreux élus municipaux présents** autour d'un apéritif dînatoire préparé par le service de restauration scolaire. De magnifiques compositions florales ont été confectionnées à cette occasion pour la décoration de la salle par les agents du service espaces verts de la ville. Une pochette avec de la documentation sur la commune et l'agglomération a été remise à chaque invité.

**Vous souhaitez vous inscrire pour la Cérémonie des Nouveaux Arrivants 2020 ? Contactez le service communication : 05 45 38 69 50**

## CONNAISSEZ-VOUS LE CLUB DE L'ÂGE D'OR ?



Vous êtes seniors et vous souhaitez rencontrer d'autres personnes de votre âge et partager des moments conviviaux ? Venez rejoindre les membres du club de l'Âge d'Or de Saint-Yrieix. Ils se réunissent tous les mardis de 13h30 à 18h à la salle Odette Dagnas, à côté de la crèche familiale, rue des écoles. Le club compte 42 adhérents. Le temps d'un après-midi, nos aînés se retrouvent pour « taper le carton », faire des jeux de société, prendre un goûter et discuter. Le club organise également des repas plusieurs fois dans l'année les mardis midis et propose des sorties deux fois par an. Si vous êtes intéressés pour rejoindre le club, n'hésitez pas à **contacter la présidente Mme Renée FAVRE au 05 45 95 48 77. Un bus peut venir vous chercher et vous ramener chez vous.**

## EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

## OCTOBRE 2019

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :****Accepte :**

- L'intégration des voies et espaces communs du lotissement « Domaine les Rosiers » dans le domaine communal et autorise à signer cet acte.
- La décision modificative n°1 concernant la section d'investissement, cette décision modificative permettra l'acquisition d'une pompe à renouveler pour le lave-vaisselle de la cuisine centrale et de compléter budgétairement le programme d'acquisition de matériel pour les services techniques

## NOVEMBRE 2019

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :****Approuve :**

- Le renouvellement du dispositif contractuel avec la CAF - Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et autorise le Maire à signer ce contrat
- Le renouvellement de la convention relative à la fourniture de prestations alimentaires pour la structure Multi-Accueil « Les Premiers Pas » et autorise monsieur le Maire à signer la convention.
- La convention de passage des itinéraires de promenade et de randonnée réalisée par l'Office de Tourisme d'Angoulême mandaté par Grand Angoulême et autorise le maire à signer cette convention.
- La convention de servitude avec GRDF relative à l'implantation d'une canalisation de gaz sur une parcelle située à Saint-Yrieix, et autorise monsieur le maire à signer cette convention.

**Autorise Monsieur le Maire à signer** la convention de participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques avec la ville de Soyaux.

**Accepte :**

- L'acquisition des parcelles cadastrées section BM 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529 et 531 d'une superficie totale de 13 942 m<sup>2</sup> pour un montant de 8 700 €, conformément à l'estimation des Domaines et autorise monsieur le maire à signer l'acte administratif régularisant cet acte.
- La décision modificative n°2 concernant les dépenses de la section de fonctionnement.

**Décide** de fixer un nouveau tarif pour le cimetière.

## DÉCEMBRE 2019

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :****Approuve :**

- La convention territoriale globale (CTG) entre la CAF de la Charente et le territoire de GrandAngoulême et autorise le maire à signer tous les documents se référant à la cette délibération.
- La convention entre GrandAngoulême, les communes de GrandAngoulême et l'Agence Régionale de la Santé pour le développement d'une stratégie territoriale d'amélioration de l'offre de soins de premiers recours et de promotion d'un environnement favorable à la santé. Et il autorise monsieur le maire à signer cette convention.
- Les deux conventions de passage des itinéraires de promenade et de randonnée réalisée par l'Office de Tourisme d'Angoulême mandaté par Grand Angoulême concernant deux parcelles situées sur la commune et autorise le maire à signer cette convention.
- Le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) et autorise le maire à signer tous les documents afférents.
- La mise à jour de l'autorisation de programme n°1/2018 « Création de douches-sanitaires au gymnase des Berneries n°2 » Modification de la ventilation de paiement.

**Emet un avis favorable :**

- Sur le rapport annuel 2018 du service public de l'eau potable, exercice 2018, présenté par la Communauté d'Agglomération.
- Sur le rapport annuel du service public de l'assainissement collectif, exercice 2018, présenté par la Communauté d'Agglomération
- Sur le rapport annuel du service public de l'assainissement non collectif, exercice 2018, présenté par la Communauté d'Agglomération.

**Confirme son accord** pour la construction d'une maison médicale, sollicite le soutien financier de l'Etat et du Département au titre du Fonds de Soutien à l'Initiative Locale (FSIL) qui sont les partenaires réguliers de la collectivité, approuve le plan prévisionnel de financement et autorise le maire à déposer les dossiers de demandes de subventions, et à signer tous les documents s'y rapportant.

**Opte** pour l'assujettissement à la TVA de l'opération « Maison médicale », ainsi que des loyers s'y rapportant et autorise monsieur le maire à signer tous les documents à cet effet.

**Donne un accord de principe** pour la réalisation des travaux de réaménagement des sanitaires de l'école Claude Roy B, valide l'avant-projet, approuve l'inscription au budget 2020 des crédits nécessaires, sollicite auprès des différents partenaires potentiels des participations financières, approuve le plan prévisionnel de financement et autorise le maire à déposer les dossiers de demande de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant.

**Accepte :**

- La décision modificative n°3 concernant les dépenses de la section d'investissement (acquisition de terrains et travaux des sanitaires de l'école Claude Roy).
- De procéder au versement anticipé en faveur du SIVU « Crèche Familiale – Amstramgram » d'une partie de la contribution annuelle de la commune.
- De procéder au versement anticipé en faveur du Centre Socioculturel et Sportif – Amicale Laique.
- De procéder au désherbage d'un ensemble d'ouvrages de la médiathèque.
- De créer un emploi d'attaché principal à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Autorise Monsieur le Maire** à engager, liquider et mandater certaines dépenses préalables au vote du budget 2020.

## JANVIER 2020

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**Emet un avis favorable** sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2020-2025 de GrandAngoulême et engage la commune à mettre en œuvre les moyens nécessaires et relevant de ses compétences.

**Donne un avis favorable** sur le projet arrêté du règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi)

**Décide** d'accorder une subvention d'un montant de 4000€ à Monsieur Romain TICOT et Madame Zoé PENNEC, pour l'acquisition d'un logement dans le cadre de l'aide communale à l'accessibilité à la propriété dans l'ancien à rénover.

**Valide** la mise en application du contrat de projet du Centre Socioculturel et Sportif Amicale Laique 2020-2023 et autorise monsieur le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

**Autorise monsieur le maire à signer :**

- La convention de partenariat avec le Centre Socioculturel et Sportif Amicale Laique
- Les contrats relatifs à l'emploi d'agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier de travail.

**Accepte** d'habiliter le Centre de Gestion de la Charente à effectuer la procédure de mise en concurrence et à souscrire, pour le compte de la commune de Saint-Yrieix, un contrat d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée. Et décide délibérer à nouveau pour adhérer au contrat si les résultats concernant la commune de Saint-Yrieix lui conviennent et pour autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat d'assurance et la convention relative à la facturation des frais de gestion.

## Espace d'expression réservé à la majorité

Dans quelques semaines, vous serez, nous en sommes certains, **nombreux à aller voter pour les élections municipales**. Notre mandat se termine et l'ensemble des élus de la majorité est heureux d'avoir pu, durant les six années qui viennent de s'écouler, **réaliser le programme pour lequel vous les aviez élus**.

Comme vous le constatez chaque jour, **jamais notre commune n'aura été aussi attractive**. Cette attractivité, elle est le fruit de notre travail. Cette qualité de vie que tout le monde reconnaît et que même sans doute certains nous envie, nous la devons aux projets et aux choix que nous avons portés. **Mais ces projets n'auraient jamais pu se concrétiser sans l'implication de l'ensemble des services. Ces agents**, que vous rencontrez parfois à la mairie, sur des chantiers de la commune, qui vous accompagnent dans vos démarches, **sont sans doute les principaux artisans de ces réussites collectives**.

Trop souvent décriés, caricaturés même ; **nous pouvons vous assurer que les fonctionnaires territoriaux et les contractuels œuvrant à Saint-Yrieix sont tous particulièrement attachés à leur travail**, à leur commune, qu'ils sont nombreux à habiter. Ces agents de la fonction publique, qui pour la plupart étaient là avant nous, et qui seront encore là après nous, **sont les garants du fonctionnement de notre collectivité**.

**Les élus passent, les agents restent !** Pour nous tous, que nous ayons fait le choix de briguer un autre mandat ou de passer la main, les relations, le travail, **les échanges partagés avec ces femmes et ces hommes resteront de belles rencontres**. Quel que soit le résultat au lendemain du scrutin, ils seront là, à répondre à vos sollicitations, à entretenir notre territoire. **Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés**.

Vos élus « Vivre Saint-Yrieix »  
[contact@vivre-saint-yrieix.fr](mailto:contact@vivre-saint-yrieix.fr)

## Espace d'expression réservé au groupe d'opposition

Le précédent article du bulletin municipal de la majorité a provoqué lors du dernier conseil municipal une réaction violente de ma part.

En tant que tête de liste, j'ai été attaquée sur :

- l'inexactitude de nos diatribes (voire des contre-vérités)
- le fait d'avoir brillé par notre absence lors des commissions thématiques etc...etc...

Pour ma part j'ai assisté quasiment à toutes ces commissions, écoutant, critiquant parfois et proposant des alternatives (c'est notre rôle). Vous ne vous êtes jamais demandé pourquoi certains d'entre nous n'y étaient pas !!!

Citons juste notre combat auprès de l'association contre l'usine de méthanisation et pour la maison médicale que nous réclamions depuis plusieurs années et que Monsieur Dolimont avait sans cesse refusée ; et il y a quelques mois il a annoncé ce projet, son projet !!!! alors qu'il y a été forcé par la menace de départ des médecins ...

Oui, notre rôle est d'alerter, de combattre sans se résigner, sachant que nous étions minoritaires donc sans poids sur les votes. Et on nous reproche « et parler, n'en déplaît à certains de nos opposants, ce n'est pas faire ».

Oui, ces élus de l'opposition prétendent vouloir diriger cette commune. Et cette fois, ils pourront faire avancer leurs dossiers, faire ce qu'ils proposent, sans jamais être méprisants et médisants contre leurs adversaires... je pense que les électeurs ne sont pas dupes de ces méthodes médiocres de la majorité actuelle.

Toujours à votre disposition, le groupe d'opposition.

N'hésitez pas à nous contacter

- Nicole Guirado : [nicole.guirado@wanadoo.fr](mailto:nicole.guirado@wanadoo.fr)
- Benoît Miège Declercq : [benoitmiegedeclercq@gmail.com](mailto:benoitmiegedeclercq@gmail.com)
- Marie-France Changeur : [mfcarrerachangeur@gmail.com](mailto:mfcarrerachangeur@gmail.com)
- Michel Tamisier : [mich.tam@wanadoo.fr](mailto:mich.tam@wanadoo.fr)
- Serge Louis : [sergio.louis@wanadoo.fr](mailto:sergio.louis@wanadoo.fr)
- Jean-Pierre Couralet

## L'AGENDA DE SAINT-YRIEIX

## MARS

## Exposition – CSCS AL

« Jules Verne »

du 11 mars au 4 mai

Vernissage le 11 mars à 18h  
à L'Esplanade

## Vendredi 13

**Dernière soirée au coin du feu** de 18h30 à 22h à l'Esplanade : jeux, repas partage, concert, histoires en pyjamas. Organisé par la médiathèque et la ludothèque.

Contact : 05 45 38 95 00

## Samedi 14

## Atelier découverte du braille :

de 9h30 à 12h30 à la médiathèque, avec l'association Valentin Haüy. Dès 12 ans. Gratuit – inscription conseillée.

Renseignements : 05 45 38 95 00

Valentin  
HAÜY

Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

## Jeudi 19

**Anciens combattants** : Cérémonie des anciens d'Algérie à 16h au Monument aux Morts à Vénat.

Contact Pierre CLISSON : 05 45 92 97 58

## Samedi 28

## CSCS AL : Carnaval à partir de 14h

Animations, défilé déguisé avec petits et grands !!! Rassemblement : à 10h à l'école Nicolas Vanier à Vénat, après le défilé pensez à apporter votre pique-nique.

Renseignements : 05 45 92 14 82

## AVRIL

## Association Expressions

Gala de patinage à Nautilus

Vendredi 24 et dimanche 26 avril à 15h

Contact Véronique Blanquart  
au 05 45 93 14 97

Les mardis, mercredis et vendredis de 15 h à 18 h et les jeudis de 15h30 à 17h30 au bureau de l'association.

## Petites Oreilles en Goguettes

Lundi 06 avril à 11h

Samedi 18 avril 2020 à 10h

à la médiathèque de Saint-Yrieix  
Cont'enSac (0/5 ans), sur inscription.

Renseignements : 05 45 38 95 00



## Samedi 4

## CSCS AL : Conférence « Jules Verne »

avec projection du film « 20 000 lieues sous les mers » à 14h30 avec Laurence Sudret de l'association Jules Verne.

Contact : 05 45 92 14 82

## Jeudi 23

**Collecte de sang** : de 16h30 à 19h30 salle Georges Hyvernaud La Combe.

## MAI

## Exposition – CSCS AL

Les Jardiniers Charentais

du 13 au 28 mai

à L'Esplanade

## Vendredi 8

## Cérémonie de commémoration du 8 mai

1945 : 11h au Monument aux Morts à Vénat.

Contact Jean BILLY : 05 45 92 00 51

## Vendredi 15

## CSCS AL : Assemblée générale

à 18h à l'Esplanade.

Contact : 05 45 92 14 82

## Samedi 16

**CSCS AL : Fête du jeu** à partir de 14h30 à l'Esplanade, animations, jeux, spectacles...

Contact : 05 45 92 14 82

## Samedi 23

## Société de chasse :

Repas de chasse – Salle Georges Hyvernaud, La Combe à 12h00 - tarif : 20 € tout compris.

Contact Jean-Marie BERTET : 05 45 95 04 06

## Mardi 26 et mercredi 27

**Des Jeunes Théâtre** : rencontres théâtrales jeune public à la salle des fêtes de La Combe. Proposé par la Mairie de Saint-Yrieix, le Centre Socio-Culturel et Sportif Amicale Laïque, Pause Théâtre et la Fédération Charentaise des Œuvres Laïques.

Contacts : 05 45 38 69 50 / 05 45 92 14 82

## Littérature Métisse

Dates à déterminer

Rencontre avec un auteur dans le cadre du festival « Littérature Métisses »

Entrée libre

Médiathèque : 05 45 38 95 00

## Littérature européennes de Cognac 2020

Dates à déterminer

Lancement du « Prix des lecteurs », thème : l'Espagne

Médiathèque : 05 45 38 95 00

## JUIN

## Exposition – CSCS AL

L'Astro club charentais

du 3 au 27 juin

à L'Esplanade

## Du mardi 2 au vendredi 5

CSCS AL : 13<sup>ème</sup> Fête des Sports

Renseignements : 05 45 92 14 82

## Samedi 13

## Pause Théâtre « La nuit du Théâtre »

à partir de 17h00 à la salle de la Combe : « Sainte Barbe la Rouge » et « Poubelles rebelles », création de Kinder Théâtre, avec possibilité de retenir son repas au 05 45 92 74 62.

## Vendredi 19

**Fête de la musique** : à partir de 20h Parvis de l'Esplanade

En partenariat avec le CSCS AL

Contact : 05 45 38 69 50

## Samedi 27

## Lis-moi une histoire :

dès 4 ans – 11h - Gratuit – Sans inscription  
Médiathèque : 05 45 38 95 00

# DERNIÈRE SOIRÉE

## au coin du feu

vendredi 13 mars  
de 18h15 à 22h30  
à l'Esplanade  
— soirée gratuite —

18h15 : Apéro concert

19h30 : Repas partage

(chacun apporte un plat salé ou sucré)

20h30 : Histoires en pyjama  
(dès 4 ans)

20h45 : Jeux collectifs

21h30 : Karaoke

Soirée organisée par la médiathèque et la ludothèque de Saint-Yrieix.  
Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.